

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sang Question écrite n° 96149

Texte de la question

M. Marc Bernier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées ou à mobilité réduite pour accéder aux camions de dons du sang. Il lui demande dans quelle mesure l'accessibilité généralisée aux établissements ouverts au public dans un délai de dix ans au maximum, prévue par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pourrait être accélérée afin d'offrir la possibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de donner leur sang, en facilitant leur accès aux camions de l'EFS.

Données clés

Auteur: M. Marc Bernier

Circonscription: Mayenne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 96149 Rubrique : Sang et organes humains Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5806